Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212200646-20251215-D2025_87-DE

DÉPARTEMENT DES COTES d'ARMOR

N° 2025.87

COMMUNE de GOUAREC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 15 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de GOUAREC, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jérôme LEJART, Maire.
***Date de la convocation** : 9 décembre 2025*
***Présents** : Jérôme LEJART, Maire - Martine LE BOZEC - Claude TAUVRY, Adjoints - Daniel RÉAU - Fabienne LE BRIS - Philippe POCHON - Nina CORLAY - Annick GUYON - Xavier CERTAIN - Isabelle LE DREFF et Christian LABETOULLE*
***Absents excusés** : Évelyne MINIER (pouvoir à Jérôme LEJART) - Marine CHETODEL - Françoise RAOUL - Marilyn LE MOIGN*
***Secrétaire** : Claude TAUVRY*

Votants : 12	Pour : 12	Abstention : 0	Contre : 0

OBJET : Clôture du budget « lotissement Rue du 19 Mars »

***Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2224-2 et suivants relatifs aux budgets annexes,*
***Vu** la création du budget annexe « Lotissement Rue du 19 Mars »,*
***Vu** l'acte de vente du dernier lot du lotissement en date du 17 Novembre 2025,*
***Considérant** que toutes les opérations d'aménagement et de commercialisation sont désormais achevées,*
Considérant que le budget annexe n'a plus lieu d'être maintenu et qu'il convient de procéder à sa clôture comptable,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité :**

- **De clôturer le budget annexe "Lotissement Rue du 19 Mars » à compter du 31 décembre 2025,** toutes les opérations de ce budget étant désormais terminées.

- **De mandater M le Maire** pour effectuer toutes les opérations comptables nécessaires auprès du Service de gestion comptable compétent, et pour signer tout document afférent.

--

Fait et délibéré le 15 décembre 2025
Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE GOUAREC 22570